

DOCUMENT UNIQUE : DÉVELOPPER UNE DÉMARCHÉ GLOBALE DE PRÉVENTION

PROGRAMME

Fondamentaux de la prévention des risques

- Introduction à la prévention des risques, définitions
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques
- Cartographie et analyse des risques
- Plan d'actions de prévention
- Exercice : identification des risques liés à l'activité d'un établissement

Santé-sécurité au travail : enjeux et cadre réglementaire

- Santé, sécurité : quels enjeux ?
- Culture santé-sécurité : obligation ou conviction ?
- Le cadre réglementaire
- Les acteurs de la prévention des risques professionnels
- Notions de perception du risque : approche individuelle et approche collective
- Accidents du travail et maladies pro : les chiffres
- Zoom sur :
 - accidents de trajet
 - risque routier
 - TMS
 - RPS
- Exercice : atelier d'identification des enjeux (utilisation d'un film, analyse)
- Exercice sur la perception du risque (auto-diagnostic des pratiques et partage d'expérience)
- Exercice "les risques professionnels dans mon métier"

Mise en place du Document Unique : principes et outils

- Objectif du document unique
- Principes et outils pour la réalisation du document unique
- Exemple d'analyse de risques sur une unité de travail
- Exercice : réalisation pratique d'un DUERP

L'importance du retour d'expérience pour faire vivre le document unique

- Les visites de sécurité
- La remontée des anomalies et des signaux faibles
- L'analyse d'incidents et d'accidents
- Exercice : Analyse d'un constat d'accident du travail, révision du DUER en intégrant le retour d'expérience

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 29 au 30 septembre 2021
- 14 au 15 février 2022
- 15 au 16 septembre 2022

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1650 € ht
repas inclus

RÉF. RISQ

OBJECTIF

Développer une culture individuelle autour de la prévention des risques professionnels afin de jouer pleinement son rôle d'acteur de la prévention au quotidien

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les enjeux, les acteurs et le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels
- Connaître la méthodologie d'identification et d'analyse des risques
- Savoir évaluer les risques et proposer des plans de prévention et des plans d'amélioration
- Savoir proposer des mesures correctives ou préventives et mesurer leur efficacité
- Être capable de réaliser des DUERP et de les faire vivre

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable sécurité, animateur sécurité, coordonnateur sécurité, membre du CSE, intervenant en prévention des risques, ergonomiste, responsable HSE QSE, chargé de prévention, animateur PRAP
- Directeur d'établissement, DRH, assistant RH, service du personnel, responsable méthode ou chef de projet
- Médecin du travail, infirmier(e) du travail

Formation animée par :
VÉRONIQUE BRANDON



Consultante formatrice en prévention
des risques professionnels

15 ans d'expérience en prévention
des risques professionnels

"L'apprenant est au coeur de mon dispositif pédagogique, mon animation se cale sur le rythme de chacun avec une démarche très participative. Vous allez construire et organiser vos acquis avec beaucoup d'autonomie."

Véronique BRANDON

PRÉ-REQUIS

Etre intervenant ou partie prenante de la
prévention des risques professionnels

LES + DE VOTRE FORMATION C3S

Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

Votre FORMATION

L'approche de votre formatrice est basée sur l'échange avec les participants. Elle favorise le partage d'expérience pour apporter des réponses et des méthodologies (démarche d'évaluation des risques, construction d'une trame de plan d'action, faire vivre le document unique...) que chaque participant pourra s'approprier et mettre en application.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Obligation d'évaluation des risques - article L4121-3
L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE



Envie d'aller plus loin ? Retrouvez ci-dessous, une sélection de formations complémentaires à la formation "Document unique : développer une démarche globale de prévention". Vous avez également la possibilité de composer votre propre itinéraire pédagogique avec les formations de votre choix.

Document unique :
développer une
démarche globale de
prévention



Indicateurs de la santé
au travail et projet de
service



Connaissance et
prévention du risque
chimique



-8% *

* Inscrivez-vous à 3 formations et obtenez une remise de 8%